

S O M M A I R E
CONSEIL GENERAL DE L'OISE
DECISION MODIFICATIVE N° 4 DE 2014

-=-=-=-=-

ORDRE DU JOUR
ET RELEVÉ DES DELIBERATIONS PRISES

-=-=-

Délibérations rendues exécutoires le 22 décembre 2014

I – FINANCES ET EVALUATION

1001 - MISSION 11 – PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES RAPPORT FINANCIER	-	Oui (à la majorité, le groupe UMP Divers droite votant contre les dégagements de crédits sur les renforcements structurels et les traverses d'agglomération).
--	---	---

III – ECOLOGIE, DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLES

3001 - PROGRAMME 04-02 – AMENAGEMENT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE	-	Oui (à l'unanimité)
---	---	---------------------

3002 - PROGRAMME 04-04 – DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE	-	Oui (à l'unanimité)
--	---	---------------------

RAPPORT GENERAL ET DEFINITIF

	-	Oui (à la majorité, le groupe UMP Divers droite votant contre)
--	---	--

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 4 DE 2014

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 24 novembre 2014 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE – Mme de BESOMBES – MM. BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. MANCEL à M. MARCHAND,
- M. VASSELLE à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **1003** du **18 décembre 2003**,

VU la décision **VI-12** du **11 juillet 2005**,

VU le rapport 1001 du Président du Conseil général et ses annexes :

MISSION 11 - PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES - RAPPORT FINANCIER

VU l'avis favorable de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte À LA MAJORITE, le groupe UMP Divers droite votant contre les dégagements de crédits sur les renforcements structurels et les traverses d'agglomération, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le cadre de la Décision Modificative n° 4 de 2014, aux inscriptions et ajustements de crédits décrits ci-après et **PREND** les mesures suivantes :

I - PROGRAMME 01-03 - PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

1 - Action 01-03-01 – Enfants à l'ASE : Parcours projet enfance et famille

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	- 100.000

Ajustement sur le recouvrement des prestations familiales dans le cas d'un placement d'un enfant à l'aide sociale à l'enfance.

2 - Action 01-03-02 – Etablissements et services habilités : adaptation – modernisation

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 700.000	-

Compte tenu de l'activité réelle des établissements d'accueil et d'hébergement pour les enfants confiés au service de protection de l'enfance

3 - Action 01-03-03 – Accueil familial : adaptation et développement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 300.000	-

Compte tenu de l'activité réelle des prises en charge en familles d'accueil.

4 - Action 01-03-05 – C.D.E.F

- **PRECISE** que :

* l'ajustement des crédits nécessaires à la dotation des amortissements et à l'admission en non-valeur de recettes constituent les principales inscriptions dans le budget annexe du CDEF.

* l'équilibre est obtenu sans modification de la participation du département, celui-ci étant réalisé par redéploiement dans le budget annexe ainsi que par la neutralisation des amortissements des bâtiments publics, conformément au dispositif prévu dans la délibération **1003** du **18 décembre 2003**.

II - PROGRAMME 02-01 – PERSONNES AGEES

1 - Action 02-01-01 – Aide sociale en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 700.000	675.000

Compte tenu des dépenses et des recettes constatées.

2 - Action 02-01-02 – Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 119.000	-

Compte tenu de la notification de la campagne budgétaire des établissements de l'Oise et des nouveaux tarifs des établissements des autres départements accueillants des Isariens.

3 - Action 02-01-04 – Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 800.000	+1.250.000

Compte tenu en dépenses, des factures reçues et mandatées et de la diminution du nombre de bénéficiaires ayant recours à un service mandataire et en recettes, de la notificative définitive de la CNSA.

4 - Action 02-01-06 – Accueil familial

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 20.000	-

Compte tenu des prévisions de dépenses pour l'exercice 2014.

5 - Action 02-01-08 – Téléalarme - Téléassistance

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	231.000	- 370.000

Compte tenu en dépenses, de l'augmentation du nombre d'abonnés (8.923 abonnés au 31 octobre 2014) et en recettes des titres émis depuis le début de l'année.

6 - Action 02-01-09 – Aide sociale à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 6.000	-

Compte tenu de la faible consommation en 2014 et de l'ajustement sur les consommations de 2013 au titre de l'allocation représentative de services ménagers.

III - PROGRAMME 02-02 – PERSONNES HANDICAPES

1 - Action 02-02-01 – Aide sociale en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	520.000	-

Au titre des établissements hors Oise accueillant des personnes handicapées isariennes.

2 - Action 02-02-03 – PCH à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 22.000	- 55.000

Compte tenu en dépenses, de la baisse constatée depuis l'application des barèmes nationaux de ressources au titre de l'action aide-ménagère par un service prestataire pour les personnes de moins de 60 ans et en recettes, de la notification de la dotation de la CNSA.

3 - Action 02-02-05 – Accueil familial

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 25.000	-

Compte tenu des projections budgétaires effectuées sur la base de l'activité du début de l'exercice 2014.

IV - PROGRAMME 03-01 – PROXIMITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

1 - Action 03-01-01 – Prévention

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 93.000	-

Compte tenu de l'activité réelle.

2 - Action 03-01-02 – Actions d'insertion sociale

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 13.000	-

Compte tenu des résultats de l'appel à projets du Schéma Départemental de la Cohésion Sociale et de l'Insertion.

V - PROGRAMME 03-02 – EMPLOI ET FORMATION

1 - Action 03-02-01 – Contrats aidés : soutien au retour à l'emploi des allocataires du RSA et aux emplois d'avenir « Coup de pouce pour l'emploi »

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	20.000	-

Au titre du deuxième Forum pour l'Emploi consacré au Job Dating départemental « grand public » organisé par le département en partenariat avec Pôle Emploi du 24 au 28 novembre 2014 :

- Le 24/11 à BEAUVAIS sur les métiers de l'industrie, du commerce et de la logistique ;
- Le 25/11 à CRÉPY-EN-VALOIS sur les métiers de la logistique ;
- Le 26/11 à NOYON sur les métiers de l'industrie et du commerce ;
- Le 27/11 à CREIL sur les métiers du commerce, des services à la personne et de l'hôtellerie.

2 - Action 03-02-04 – Prestations RSA

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.500.000	-

Compte tenu des remises d'indus RSA transférés en fonction du nombre de dossiers retenus en commission (- 300.000 €) et de l'augmentation des dépenses relatives à l'allocation du RSA (4,8 M€).

VI - PROGRAMME 03-03 – ECONOMIE SOLIDAIRE

Action 03-03-01 - Insertion par l'activité économique

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 150.000	-

Compte tenu de l'arrêt d'activité de certains chantiers d'insertion.

VII - PROGRAMME 04-01 – AIDE AUX COMMUNES

Action 04-01-01 – Aide aux communes

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	73.200
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	73.200

Compte tenu de trop versés sur acomptes.

VIII – PROGRAMME 04-02 – AMENAGEMENT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Action 04-02-04 – Logement

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	207.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	207.000

Compte tenu d'une recette provenant de l'Etat dans le cadre de la délégation des aides à la pierre 2006-2011 pour 200.000 € et des remboursements de subvention pass foncier pour un montant total de 7.000 €.

IX – PROGRAMME 04-03 – ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1 - Action 04-03-01 – Politique de l'eau et lutte contre les inondations

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	80.778

Au titre du solde de la participation financière 2013 des agences de l'eau Seine-Normandie et Artois-Picardie au fonctionnement du SATESE et du SATEP.

2 - Action 04-03-03 – Autres actions en faveur de l'environnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	19.943,80

Au titre du solde de la participation de 2012 dans le cadre du contrat Natura 2000 du département.

Transfert de **18.000 €** du chapitre **20** vers le chapitre **21** pour l'acquisition de matériel nécessaire à l'exploitation des marais de SACY.

X – PROGRAMME 04-04 – DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE

Action 04-04-02 – Développement du tourisme

Remise gracieuse de dettes (dépenses) 27.000 €

Transfert de cette somme de **27.000 €** du dispositif « Plan d'actions touristiques », chapitre **65** article **6574**, vers le dispositif « Remise gracieuse tourisme », chapitre **67** article **6745**.

XI - PROGRAMME 05-01 – PLAN ROUTIER PLURIANNEL

Action 05-01-01 - Liaisons nouvelles, déviations et doublements Compétence obligatoire

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 2.377.726,79	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 2.377.726,79	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	+ 63.732,87	-

Compte tenu de l'annulation de titres de recettes sur exercices antérieurs (63.732,87 €) et de l'avancée plus rapide que prévue de la réalisation de la liaison RD 1032 - RIBÉCOURT-NOYON s'agissant en particulier des échangeurs et des ouvrages d'art (2.377.726,79 € prélevés hauteur de 117.914,02 €, 135.005,41 €, 1.272.692,35 €, 809.114,98 € et 42.000 € sur les actions 05-02-01 – Opérations ponctuelles, 05-02-02 – Opérations de sécurité, 05-02-03 – Renforcements structurels, 05-02-04 – Traverses d'agglomération et 05-02-05 – Equipements de la route.

XII – PROGRAMME 05-02 - DEVELOPPEMENT ET AMELIORATION DE LA SECURITE DES RESEAUX DE DEPLACEMENT

1 - Action 05-02-01- OPERATIONS PONCTUELLES

Compétence obligatoire

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 117.914,02	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 117.914,02	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Compte tenu des réajustements d'estimation de travaux ou de dépenses réelles constatées et de décalage dans le temps d'opérations et transfert de 117.914,02 € sur les actions 05-01-01 – Liaisons nouvelles, déviations et doublements.

2 - Action 05-02-02 - Opérations de sécurité

Compétence obligatoire

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 135.005,44	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 135.005,44	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Compte tenu de réajustements d'estimation de travaux ou de dépenses réelles constatées ainsi que de décalage dans le temps d'opérations.

Transfert de 135.005,44 € sur les actions 05-01-01 – Liaisons nouvelles, déviations et doublements.

3 - Action 05-02-03 - Renforcements structurels

Compétence obligatoire

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-1.273.692,35	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-1.273.692,35	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Compte tenu de réajustements d'estimation de travaux ou de dépenses réelles constatées ainsi que de décalage dans le temps d'opérations.

Transfert de 1.273.692,35 € sur les actions 05-01-01 – Liaisons nouvelles, déviations et doublements.

4 - Action 05-02-04 – Traverses d'agglomération

Compétence obligatoire

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-809.114,98	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-809.114,98	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Compte tenu de réajustements d'estimation de travaux ou de dépenses réelles constatées ainsi que de décalage dans le temps d'opérations.

Transfert de 809.114,98 € sur les actions 05-01-01 – Liaisons nouvelles, déviations et doublements.

5 - Action 05-02-05 – Equipements de la route

Compétence obligatoire

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 42.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 42.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Compte tenu de réajustements d'estimation de travaux ou de dépenses réelles constatées ainsi que de décalage dans le temps d'opérations.

Transfert de 42.000 € sur les actions 05-01-01 – Liaisons nouvelles, déviations et doublements.

XIII - PROGRAMME 06-01 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Action 06-01-02 - Transports interurbains scolaires

Compétence obligatoire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 200.000	-

Compte tenu des besoins sur l'exercice et transfert de ce montant sur l'action 06-02-03 – Transports scolaires d'élèves handicapés.

XIV - PROGRAMME 06-02 – ADAPTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Action 06-02-03 – Transports scolaires d'élèves handicapés

Compétence obligatoire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 200.000	-

Compte tenu du coût plus important que prévu des transports scolaires d'élèves handicapés, crédit abondé par prélèvement sur l'action 06-01-02 – Transports interurbains scolaires.

XV – PROGRAMME 07-01 – PATRIMOINE IMMOBILIER D'ENSEIGNEMENT

1 - Action 07-01-01 – Construction, extension, réhabilitation

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	16.996,04
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	16.996,04

Compte tenu du versement de la subvention du Centre National Départemental du Sport d'un montant de 16.650,98 € pour la réalisation du mur d'escalade dans le gymnase de LIANCOURT et de trop versés à hauteur de 345,06 €.

2 - Action 07-01-02 – Maintenance

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	100.000,00	44.043,07

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 11.795,76	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	- 11.795,76	-

En dépenses de fonctionnement, pour la poursuite des travaux de câblage fibre optique du collège du Thelle à MERU par les équipes techniques mobiles des collèges (50.000 €), l'achat d'une fusionneuse de fibre optique (12.000 €) et un complément au titre des travaux urgents et imprévus et en dépenses d'investissement, désaffectation liée au solde de la dette METP.

En recettes, compte tenu de l'activité de la cuisine centrale pour 38.585,96 € et de remboursements de sinistres pour 5.457,11 €.

XVI - PROGRAMME 08-02 – MUSEE DEPARTEMENTAL

1 - Action 08-02-01 – Activité

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 20.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	- 20.000	-

2 - Action 08-02-02 – Réhabilitation du musée (travaux)

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 8.920	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	- 8.920	-

Au titre de frais d'insertion qui ne seront pas utilisés.

XVII - PROGRAMME 08-04 – PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Action 08-04-02 – Travaux au parc Rousseau

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 20.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	- 20.000	-

Au titre de frais d'insertion qui ne seront pas utilisés.

XVIII - PROGRAMME 08-06 – ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Action 08-06-01 – Activité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 15.000	-

Au titre du transfert sur l'action 11-04-02 – Moyens logistiques pour l'acquisition de mobilier (armoires, rayonnage modulaire, vitrine pour les expositions...).

XIX – PROGRAMME 10-02 – GENDARMERIES

Action 10-02-01 - Gendarmeries

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	22.800

Au titre de pénalités dans le cadre de la construction de la gendarmerie de SAINT-LEU D'ESSERENT.

XX – PROGRAMME 11-02 – PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES

Action 11-02-04 – Animation des territoires

Section fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	12.115,63

Au titre de la participation de l'Etat au relais de service public à la maison du Conseil général de CRÈVECŒUR-LE-GRAND.

XXI – PROGRAMME 11-04 – MOYENS DES SERVICES

1 - Action 11-04-01 – Patrimoine immobilier administratif

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	77.255,66

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 30.000	- 289.561,66
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	- 30.000	- 289.561,66

En dépenses, au titre de frais d'insertion qui ne seront pas utilisés.

En recettes de fonctionnement, compte tenu de remboursements de sinistres, de trop versés, de charges et de cautions et en recettes d'investissement, d'une moindre subvention de la région Picardie due à la baisse des travaux de création des cheminements dans le marais de SACY-LE-GRAND.

2 - Action 11-04-02 – Moyens logistiques

Section de fonctionnement hors groupes (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 70.000	-

Compte tenu de besoins imprévus en termes d'acquisition de petit matériel, de nettoyage après travaux et de location de matériel évènementiel.

3 - Action 11-04-03 – Parc automobile (garage)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 170.000	-

Compte tenu du report de projet de géolocalisation et de la baisse du prix au litre du carburant.

XXII - PROGRAMME 11-05 - AUTRES RECETTES ET DÉPENSES

1 - Action 11-05-01 – Recettes réelles de fonctionnement

Recettes : - 2.632.171 €

- Taxe foncière sur les propriétés bâties	- 865.294 €
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	- 1.899.204 €
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	+ 187.164 €
- Fonds national de garantie individuelle de ressources	+ 160.615 €
- Frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties	+ 124.337 €
- Rôles supplémentaires sur la taxe professionnelle	+ 358.406 €
- Compensation au titre de la contribution économique territoriale	+ 56.459 €
- Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	- 531.271 €
- Compensation au titre des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties	- 110.589 €
- Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	- 112.794 €

2 - Action 11-05-03 – Emprunts et charges financières

Emprunt d'équilibre

Recettes : 3.381.487,94 €

- **PREND ACTE** qu'à l'issue d'une consultation bancaire, le Président a retenu les offres aux conditions suivantes :

*La Banque Postale (score Gissler 1 A)

Montant : 20.000.000 €

Durée : 15 ans

Amortissements : linéaire

Périodicité des échéances : trimestrielle

Frais de dossier : 0,15 %

Taux fixe : 2 %

*Société Générale (score Gissler 1 A)

Montant : 18.750.000 €

Durée : 15 ans

Amortissements : linéaire

Périodicité des échéances : trimestrielle

Frais de dossier : 0,10 %

Taux fixe : 2,15 %

*Société Générale (score Gissler 1 A)

Montant : 11.250.000 €

Durée : 15 ans

Amortissements : linéaire

Périodicité des échéances : trimestrielle

Frais de dossier : néant

Taux fixe : 2,15 %

3 - Action 11-05-04 - Autres dépenses réelles non ventilables

- Admission en non-valeur Budget principal	+ 132.870,37 €
* Admission en non-valeur RMI	+ 113.989,18 €
* Admission en non-valeur divers	+ 6.264,11 €
* Admission en non-valeur personnes âgées	+ 4.795,72 €
* Admission en non-valeur effacement dette	+ 7.821,36 €
- Admission en non-valeur CDEF	+ 791,17 €

4 - Action 11-05-06 - Autres écritures d'ordre

- Ecritures d'amortissements (dépenses et recettes)	+ 1.322.374,16 €
* Sub équipement communes com de com Bâtiments et installations	+ 715.050,00 €
* Sub équipement autres Bâtiments et installations	+ 72.089,02 €
* Sub équipement dt privé biens mobiliers	+ 86.230,65 €
* Matériels informatiques scolaires	+ 449.004,49 €
- Neutralisation des amortissements (dépenses et recettes)	+ 297.996,00 €
- Opérations patrimoniales (dépenses et recettes)	+ 34.396.985,00 €

Compte tenu de l'intégration des travaux METP des collèges dans l'inventaire comptable.

REGULARISATIONS PRELEVEMENT SUR LES DEPENSES IMPREVUES

<i>Dépenses imprévues fonctionnement</i>	138.000 €
- Action 04-01-01 – Aide aux communes	21.000 €
- Action 04-01-02 – Haut et très haut débit communal Subvention au profit du Syndicat Mixte de l'Oise Très Haut Débit.	117.000 €
- Action 11-04-01 – Patrimoine immobilier administratif	18.240 €
<i>Dépenses imprévues investissement</i>	1.125 €
- Action 08-02-01 – Musée activité	1.125 €

REGULARISATION INVENTAIRE COMPTABLE

- **PREND ACTE** que le bâtiment de l'ancienne direction du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) situé rue Sans-terre à BEAUVAIS qui lui a été cédé par le département, est comptabilisé au compte **248** - Autres mises en affectation pour un montant de 1.287.346 € ;

- **REGULARISE** par opérations d'ordre non budgétaires (certificat administratif), l'actif du département comme suit :

* Intégration du bien en pleine propriété dans l'actif du département (dépenses au compte **21311** - Bâtiments administratifs et recettes au compte **248** - Autres mises en affectation) ;

* Sortie du bien de l'actif par le compte de dotations (dépenses **1021** - Dotation et recettes au compte **21311** - Bâtiments administratifs).

- **RETIENT** en conséquence :

* au titre des actions suivantes des programmes 01-03, 02-01, 02-02, 03-01, 03-02, 03-03, 04-01, 04-02, 04-03, 04-04, 05-01, 05-02, 06-01, 06-02, 07-01, 08-02, 08-04, 08-06, 10-02, 11-02, 11-04 et 11-05, la situation suivante :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
01-03-01	Enfants à l'ASE : parcours projets enfance et famille	4.365.624,28	1.792.000,00	-	-	-
01-03-02	Etablissements et services habilités : adaptation – modernisation	52.052.035,37	-	158.532,00	-	178.532,00
01-03-03	Accueil familial : adaptation et développement	17.637.000,00	-	-	-	-
01-03-05	CDEF	9.714.800,00	-	-	-	-
02-01-01	Aide sociale en établissements	11.503.599,77	2.667.000,00	-	-	-
02-01-02	Allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissements	19.766.299,76	50.000,00	-	-	-
02-01-04	Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile	22.662.126,04	14.227.000,00	-	-	-
02-01-06	Accueil familial	142.000,00	-	-	-	-
02-01-08	Téléalarme – Téléassistance	1.218.200,00	682.000,00	-	-	-
02-01-09	Aide sociale à domicile	1.792.867,84	-	-	-	-
02-02-01	Aide sociale en établissements	72.232.466,11	230.000,00	1.078.278,87	-	4.322.591,47
02-02-03	PCH à domicile	23.814.384,53	7.713.900,00	-	-	-
02-02-05	Accueil familial	1.651.000,00	-	-	-	-
03-01-01	Prévention	486.145,37	-	1.200,00	-	-
03-01-02	Actions d'insertion sociale	2.020.676,36	-	-	-	-
03-02-01	Contrats aidés : soutien au retour à l'emploi des allocataires du RSA et aux emplois d'avenir « coup de pouce pour l'emploi »	4.360.446,16	-	-	-	-
03-02-04	Prestations RSA	101.456.845,56	56.216.410,00	-	-	-
03-03-01	Insertion par l'activité économique	1.374.730,00	-	-	-	-
04-01-01	Aide aux communes	150.500,00	-	37.000.000,00	113.800,00	399.405.606,13
04-02-04	Logement	953.220,00	21.400,00	13.228.078,76	2.221.000,00	75.604.876,62
04-03-01	Politique de l'eau et lutte contre les inondations	1.239.353,81	280.778,00	23.964,17	-	530.000,00
04-03-03	Autres actions en faveur de l'environnement	2.438.980,40	63.393,80	526.193,71	-	2.504.861,27
04-04-02	Developpement du tourisme	433.973,08	2.302,44	314.252,55	-	809.062,46

05-01-01	Liaisons nouvelles, déviations et dédoublement	5.500,00	2.030,00	28.399.293,36	1.623,40	275.356.671,74
05-02-01	Opérations ponctuelles	-	92.958,77	1.235.286,17	2.498,32	11.503.000,00
05-02-02	Opérations de sécurité	-	-	2.095.546,17	570,73	10.438.399,68
05-02-03	Renforcements structurels	-	-	4.983.317,47	3.747,15	46.772.000,00
05-02-04	Traverses d'agglomérations	-	-	3.951.490,62	7.802,23	31.511.700,00
05-02-05	Equipements de la route	-	-	891.500,00	7.335,62	7.867.000,00
06-01-02	Transports interurbains scolaires	57.460.728,84	2.811.054,77	10.000,00	53.924,65	10.000,00
06-02-03	Transports scolaires d'élèves handicapés	6.940.963,24	-	-	-	-
07-01-01	Construction, extensions, réhabilitation des collèges	-	-	2.633.024,72	16.996,04	100.903.440,90
07-01-02	Maintenance	1.078.792,65	214.546,72	14.196.034,37	2.659.389,87	97.659.267,92
08-02-01	Activité	632.528,06	15.000,00	502.236,78	65.500,00	694.880,97
08-02-02	Réhabilitation du musée (travaux)	-	-	6.008.648,70	2.150.000,00	23.130.000,00
08-04-02	Travaux Parc Rousseau	-	24.000,00	986.543,41	1.608.051,40	11.069.463,31
08-06-01	Activité	240.429,61	12.000,00	181.900,00	-	-
10-02-01	Gendarmeries	-	22.800,00	3.568.155,68	276.658,00	25.345.517,04
11-02-04	Animation des territoires	109.601,32	12.115,63	2.955,96	-	-
11-04-01	Patrimoine immobilier administratif	6.944.041,53	2.744.708,83	11.717.006,59	1.624.828,84	46.263.848,07
11-04-02	Moyens logistiques	4.369.443,23	31.331,09	825.575,45	-	-
11-04-03	Parc automobile (garage)	3.628.809,86	26.793,96	1.463.051,37	191.500,00	-
11-05-01	Recettes réelles de fonctionnement	6.827.002,00	642.765.933,96	-	-	-
11-05-03	Emprunts et charges financière	14.110.685,58	-	77.195.523,47	111.588.860,75	-
11-05-04	Autres dépenses réelles non ventilables	1.286.297,21	-	2.800.320,09	-	1.500.000,00
11-05-06	Autres écritures d'ordre	125.362.686,44	16.511.732,00	58.516.125,61	167.367.080,05	-

* la situation des crédits par mission, programme et action suite à cette DM4, présentée en **annexe 1** ;

- **ADMET** en non-valeur, sur proposition du payeur départemental, une somme globale de **132.870,37 €** pour le budget principal et une somme de **791,17 €** pour le budget du CDEF, détaillés en **annexe 2** ;

- **ACCORDE** à M. et Mme BOURNONVILLE, sous réserve de leur désistement dans l'instance pendante auprès de la cour d'appel d'AMIENS, la remise gracieuse totale de dette d'un montant de **27.000 €** au titre de l'aide départementale pour la création de 3 meublés touristiques labellisés Clévacances à CREVECOEUR-LE-GRAND, compte tenu des motifs évoqués par les intéressés à l'appui de leur demande de remise gracieuse, tenant à la mise en conformité des locaux et à la récupération du label « Clévacances » le 28 novembre 2013, entraînant la remise en exploitation de l'hébergement ;

- **APPROUVE** au titre du budget annexe CDEF, les inscriptions de crédits détaillées par chapitre en **annexe 3** portant les sections de cette structure aux montants suivants :

* **Section d'investissement** : **771.658,98 €**

* **Section de fonctionnement** : **10.051.530,24 €**

- **ARRETE** l'utilisation du dispositif de neutralisation des amortissements de bâtiments publics prévu dans la délibération **1003** du **18 décembre 2003**.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Vincent HULOT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 4 DE 2014

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 24 novembre 2014 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE – Mme de BESOMBES – MM. BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. MANCEL à M. MARCHAND,
- M. VASSELLE à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations **302** des **19 décembre 2013**, **19 juin 2014** et **301** du **20 novembre 2014**,

VU le rapport **3001** du Président du Conseil général et ses annexes :

PROGRAMME 04-02 : AMENAGEMENT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

VU l'avis favorable de la 3ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte À L'UNANIMITÉ les conclusions suivantes :

- **ACCORDE** les dérogations de régularisation pour les opérations décrites en **annexes 1 et 2** ;

- **RENVOIE** à l'examen ultérieur de la Commission Permanente le vote des subventions correspondantes.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Vincent HULOT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 4 DE 2014

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 24 novembre 2014 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE – Mme de BESOMBES – MM. BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. MANCEL à M. MARCHAND,
- M. VASSELLE à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **3002** du Président du Conseil général :

PROGRAMME 04-04 DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE

VU l'avis favorable de la 3ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte À L'UNANIMITÉ les conclusions suivantes :

- **INDIVIDUALISE** au profit de la SCI du Château de TROISSEREUX, une subvention exceptionnelle de fonctionnement de **3.267 €**, représentant 20 % du montant total des travaux fixé à 16.335 € TTC pour la restauration des bosquets du château dont elle est propriétaire, réalisés avec le concours de son maître d'œuvre, l'Office National des Forêts ;

- **PRECISE** que cette opération est également financée par arrêté en date du 16 septembre 2014 par la direction régionale des affaires culturelles de Picardie pour un même montant.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Vincent HULOT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 4 DE 2014

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 24 novembre 2014 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE – Mme de BESOMBES – MM. BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. MANCEL à M. MARCHAND,
- M. VASSELE à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général et son annexe :

RAPPORT GENERAL ET DEFINITIF

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte À LA MAJORITE, le groupe UMP Divers droite votant contre, les conclusions suivantes :

- **APPROUVE** le rapport général de la Décision Modificative n°4 de 2014, dont les termes sont ci-**annexés** ;

- **PROCEDE** au vote par chapitre de l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles prévisionnelles d'investissement et de fonctionnement conformément au document budgétaire **annexé** au rapport général.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Vincent HULOT